



# Journal

de la prévention et de la protection

# de l'enfance



N° 2 - Décembre 2024

## Édito

« Aide et confiance aux jeunes ». En mai 2023, nous lançons le Conseil des jeunes confiés : 40 jeunes Alsaciens de l'Aide Sociale à l'Enfance volontaires pour porter la voix des 4300 enfants confiés en Alsace. Seule une dizaine de départements français ont mis en place une telle démarche participative, où la parole des jeunes est libre, entendue et prise en compte.



Ces enfants ont eux-mêmes donné un nom à ce Conseil : « Aide et confiance aux jeunes ». Aider mais aussi faire confiance : un lien réciproque précieux, alors que le secteur de la Prévention et protection de l'enfance est pris en étau entre, d'un côté, une hausse continue du nombre de mineurs et de familles à accompagner, avec un contexte national d'explosion du nombre de Mineurs Non Accompagnés (MNA), et de l'autre une baisse d'attractivité des métiers d'éducateur ou d'assistant familial.

D'un côté les besoins, de l'autre les moyens financiers et humains. En Alsace, en 4 ans, nous avons augmenté de 60 millions € le budget dédié à la Protection de l'enfance (350 millions €/n), mais dans le même temps nous comptons 92 « familles d'accueil » en moins, et avec elles 160 places pour les enfants... Il y a urgence : c'est pourquoi nous avons lancé une grande campagne de communication pour promouvoir les métiers des solidarités.

Ce 2<sup>ème</sup> numéro du Journal de la Prévention et de la Protection de l'Enfance illustre une nouvelle fois l'engagement quotidien de la Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires au service des enfants et des familles. Nous voulons mieux accompagner les parents, soutenir la parentalité pour protéger l'enfant et lui offrir un cadre sécurisant et bienveillant, et lutter contre les inégalités de destin.

Cette 2<sup>ème</sup> édition est aussi consacrée aux solutions concrètes, comme le recours à des « Tiers » (Tiers digne de confiance et Tiers bénévole administratif), solution alternative pour répondre à des besoins particuliers d'enfants vulnérables. C'est tout le sens de l'appel aux Alsaciens que j'ai lancé récemment au Foyer de l'enfance de Strasbourg. C'est aussi tout le sens des Assises dédiées que nous organisons régulièrement, comme en janvier 2025 : elles réunissent à chaque fois 1 000 professionnels.

Prendre un enfant sous son aile, l'entourer, l'accompagner, c'est à la fois le protéger, le soutenir dans ses choix et l'aider à devenir adulte. Nul ne peut porter seul sur ses épaules un enfant en danger. Le proverbe dit qu'il faut « tout un village pour élever un enfant ». La Protection de l'enfance est l'affaire de tous. Nous prenons notre part mais toute la société doit nous aider, dans un sursaut citoyen.

**Frédéric Bierry**  
Président de la Collectivité européenne d'Alsace

## Assises protection enfance

Rendez-vous pour la 3<sup>e</sup> édition des Assises Alsaciennes de la prévention et de la protection de l'enfance le **23 janvier 2025** au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg. Sur le thème une société en mutation : parents et professionnels face aux nouveaux défis de l'enfance.

Cet événement est destiné à l'ensemble des acteurs de l'enfance



(élus, professionnels, bénévoles, étudiants, ...) et aux personnes concernées (familles, parents, jeunes accompagnés). Au programme tables rondes et ateliers pour échanger autour du sujet.

**En savoir +**

## La mission de contrôle des établissements au sein de la Direction de de l'Aide Sociale à l'Enfance

Le contrôle des établissements autorisés par la CeA dans le cadre de la prise en charge des enfants (aussi bien pour les accueils en établissement, qu'en milieu ouvert) est inscrit dans la loi.

Il a pour objectif d'identifier des risques en matière de sécurité et de qualité de prise en charge. Il se différencie de l'évaluation (obligatoire tous les 5 ans) qui vise une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Cet outil est intégré et porte la stratégie de la CeA dans le domaine de la protection de l'enfance afin de répondre à une exigence de qualité nécessaire à la prise en charge des enfants qui lui sont confiés.

Pour répondre à cette obligation, et à cette volonté d'amélioration de la qualité, la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance dispose d'une équipe de 4 contrôleurs formés à la méthodologie de contrôle :

- Christian CHATEL, chargé d'étude, coordinateur de la mission de contrôle
- Anaëlle COLL, chargée de projets et de contrôles
- Constance COTTIER, chargée de projets et de contrôles

- Florence ROTOLO-MEYER, chargée de projets, responsable Observatoire Protection de l'Enfance Alsace (à temps partiel sur la mission)

Les contrôles se font sur la base d'une planification annuelle proposée par les services de l'Offre d'Accueil en établissement est validée par le DASE en fonction de critères définis.

Trois types de contrôles peuvent être mis en place : les contrôles inopinés, les contrôles de fonctionnement et les contrôles de dysfonctionnement.

**En savoir +**



Une partie de l'équipe des contrôleurs  
De gauche à droite : Christian CHATEL, Anaëlle COLL, Constance COTTIER



# Journal

de la prévention et de la protection

# de l'enfance

N° 2 - Décembre 2024



## Entretien avec Céline Gréco : médecin cheffe de service à l'hôpital Necker et chercheuse dans les douleurs infantiles – fondatrice de l'association IM'PACTES pour les enfants placés ou ayant été placés à l'ASE



Céline Gréco à Bercy, le 20 novembre 2023

Céline Gréco, ancienne enfant placée à l'Aide Sociale à l'Enfance, actuellement médecin cheffe de service spécialisé dans la douleur infantile et présidente et fondatrice de l'association IM'PACTES nous raconte son parcours et les ambitions qu'elle a pour son association. L'association IM'PACTES, créée en 2022 en Ile de France vise à favoriser, développer et promouvoir la santé, la scolarité et l'accès à la culture des enfants, adolescents et jeunes majeurs, en priorité ceux victimes de violences.

Elle travaille également à créer le premier centre de santé dédié à la prise en charge de la santé somatique et psychique des enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance. Elle souhaite déployer l'association dans toutes les régions de France et d'Outre-Mer.

**En savoir +**

## Observatoire de la protection de l'enfance Alsace

L'observatoire de la protection de l'enfance d'Alsace est installé depuis le 10 novembre 2022 en lieu et place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il réunit tous les acteurs de la protection de l'enfance ou y concourant sur le territoire alsacien (120 membres) ainsi que deux membres du conseil des jeunes d'Alsace (instance participative des jeunes actuellement confiés à l'ASE). Il est rattaché au Directeur de l'Aide Sociale à l'Enfance et animé par Florence ROTOLO-MEYER et Virginie GIRARDOT.

- [Les missions de l'OPEA](#)
- [La conférence stratégique du 17 avril 2024](#)

### Les dossiers en cours :

- [La participation au projet OLINPE sur la Consolidation des données statiques](#)
- [Une étude comparative franco-allemande sur les facteurs favorisant les alternatives au placement action](#)
- [Une recherche-action sur la prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs](#)
- [Une action recherche sur les familles monoparentales relevant d'un suivi RSA et d'une mesure de protection de l'enfance](#)

## Groupe de travail avant, pendant et après l'Information

Dans le cadre du plan Enfance et de son axe 1, un groupe de travail co-piloté par des membres des trois directions des Solidarités de la CeA a été constitué en juin 2023.

L'objectif était de développer une approche du travail avec les familles dans une dimension du « aller vers » qui fait également de l'évaluation un levier favorisant la prévention et la protection administrative.

Pour atteindre cet objectif, nous avons fait le choix de décliner cet axe en trois temps qui ont fait l'objet de plusieurs sous-groupes de travail sur toute une année ; soit 11 demi-journées au cours desquelles une centaine de participants ont contribué à la réflexion.

Ces professionnels sont des agents de la CeA (exerçant des missions de l'aide sociale à l'enfance), mais également des professionnels partenaires provenant de la ville de Strasbourg, du service social de l'Education Nationale, des hôpitaux, des associations et services concourant à cette mission. Les participants ont fait preuve d'enthousiasme et d'engagement, de créativité et de propositions ayant permis d'alimenter nos réflexions.

**En savoir +**

## Mineurs confiés : le recours à l'accueil des Tiers Dignes de Confiance et Tiers bénévoles administratifs

Dans le cadre du plan de prévention et de protection de l'enfance, et en conformité avec les dispositions de la loi Taquet du 7 février 2022, la Collectivité européenne d'Alsace a choisi de développer des accueils alternatifs au placement dit « classique » avec le recours à des tiers bénévoles ou tiers digne de confiance.

L'association SOS France Victimes 67 a été retenue à travers son dispositif « Accueil Solidaire Alternatif » (ASA) pour déployer progressivement sur l'ensemble du territoire alsacien le programme « Accueil Solidaire Alternatif » afin d'informer, d'évaluer et d'accompagner les tiers qui souhaitent ouvrir leur foyer à un enfant confié.

**En savoir +**



# Journal de la prévention et de la protection de l'enfance

N° 2 - Novembre 2024



## “Kiko et la main” : une action de prévention des puéricultrices de PMI sur la thématique du respect du corps

Selon la CIVIISE (2023), près d'un enfant sur cinq est victime de violence sexuelle en France.

Dès 2021, les puéricultrices du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) du territoire d'Haguenau ont mis en place une action de prévention sur le respect du corps.

Cette action concerne les enfants scolarisés en école maternelle afin d'apprendre la règle : « on ne touche pas ici ! ».

Grâce au support conçu par le Conseil de l'Europe, les puéricultrices mettent en scène l'histoire de Kiko et la main de façon ludique

et animée sous forme de scénettes. La règle « on ne touche pas ici ! » aide les enfants à repérer une frontière nette et facile à retenir : les sous-vêtements. S'en suit un temps d'échange avec les enfants. Plusieurs notions importantes sont abordées, comme le fait que leur corps leur appartient et que nul ne



peut le toucher sans leur permission. Les enfants sont amenés à distinguer les gestes convenables des gestes déplacés, les bons et les mauvais secrets et sont encouragés à partager ces derniers avec les adultes de confiance de leur entourage. Prévenir la violence sexuelle est d'abord et avant tout la responsabilité des adultes et il est important que les enfants ne soient pas seuls à devoir se défendre. Depuis 2021, cette action s'est déployée sur de nombreux territoires de la CeA.

**En savoir +**

## Les Actions de Prévention portées par la Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP) auprès des enfants témoins de Violence Conjugale

### Sensibilisation et Reconnaissance des Victimes mineures

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, est un moment clé pour sensibiliser et informer sur les violences conjugales. La DASP s'y engage activement, organisant ou participant à des colloques et des rencontres interprofessionnelles pour informer et mobiliser ses professionnels ainsi que ses partenaires.

Par ailleurs, tout au long de l'année, les professionnels de l'ASP en lien avec ceux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) accompagnent les femmes victimes, souvent mères, pour prévenir et protéger le cas échéant.

En effet, depuis quelques années, la perception de la place des enfants dans un contexte de violences conjugales a évolué. Longtemps considérés comme de simples témoins, il est désormais reconnu qu'ils sont affectés de la même manière que s'ils en sont directement victimes.

Aujourd'hui, la loi les reconnaît comme des victimes à part entière.

En France, près de 340 000 enfants seraient co-victimes de violences conjugales. (2022)

**En savoir +**

## “Aide et confiance aux jeunes” : Périple parisien inoubliable, aux Jeux paralympiques.



L'ensemble des jeunes et professionnels du Conseil des Jeunes sur le parvis de l'HCeA Strasbourg avant le départ en bus à Paris.

Pour marquer la fin de leur première année d'engagement au Conseil des jeunes, 34 jeunes âgés de 8 à 18 ans ont eu l'opportunité d'assister aux épreuves des Jeux Paralympiques les 6 et 8 septembre 2024.

**En savoir +**

## Première Maison d'Accueil Familial expérimentale en Alsace : Une avancée pour les Assistants Familiaux

Au premier semestre 2025, l'Alsace ouvrira sa première Maison d'Accueil Familial (MAF) expérimentale, marquant une étape significative dans l'amélioration des conditions d'accompagnement des Assistants Familiaux.



**En savoir +**

## Le Projet Pour l'Enfant

Retour sur le Projet Pour l'Enfant et son déploiement prévu pour fin 2024 début 2025.

**En savoir +**